

AMENAGEMENT PLACE ARISTIDE BRIAND
L'enquête citoyenne
Les résultats

La mairie d'Epernon réfléchit à un projet de réhabilitation de la place Aristide Briand. Autrefois un lieu de vie central de la commune, la place est essentiellement utilisée à des fins de stationnement.

Dans le cadre de cette démarche, les élus ont souhaité obtenir un retour de la part des habitants sur leurs besoins et leurs attentes à propos de cette place.

Ainsi le bureau d'études D21 a mené du 29 mars au 29 avril une grande enquête citoyenne diffusée en ligne et en présentiel. Deux ateliers de réflexion avec les riverains se sont également tenus pendant cette période.

Quelques résultats :

642 participants qui ont voté en ligne à 69% ; 31% en répondant au questionnaire papier.

La moitié des participants a moins de 46 ans ; les 2/3 habitent Epernon. Les femmes ont davantage répondu puisqu'elles représentent les 2/3 des participants.

La moitié des participants vient plusieurs fois par semaine place Aristide Briand. Les usagers vont à la poste, à la banque, à la pharmacie et à la communauté de communes... Ils sont clients de la boulangerie, de l'épicerie...

Le stationnement reste le problème n°1, les utilisateurs de la place estimant qu'il manque des places de parking ou qu'elles sont trop éloignées du centre-ville.

Pour que la place Aristide Briand redevienne un lieu de vie, les enquêtés indiquent qu'elle doit accueillir des fêtes de village telles que la Saint Fiacre, des événements commerçants tels que la brocante.

233 personnes sur 642 ont choisi de laisser un commentaire libre. L'association « Café Citoyen » a également élaboré une réponse.

Deux citations donnent le ton de ces commentaires :

« Il faut la refaire entièrement pour lui redonner son caractère ancien en remettant des beaux pavés d'Epernon et quelques jolis arbres comme à l'origine. Refaire de jolis massifs de fleurs bordés par de belles pierres anciennes et si possible faire une belle fontaine si agréable aux beaux jours »

« Tous les parkings au centre-ville sont complets. Il faudrait limiter en temps les parkings à 30 minutes ou 1 heure afin de pouvoir se rendre dans les commerces avec possibilité de contrôle de la police municipale.»

Merci à tous les participants. L'enquête et la réflexion de Jean Noël Pichot, Architecte DPLG, directeur du CAUE 28, ont été remis au bureau d'études chargé de l'aménagement de la place.